

DÉLIBÉRATION N° CB 11.05 DU 29 SEPTEMBRE 2011

**relative à l'approbation des procès-verbaux des réunions
du comité de bassin Seine-Normandie
du 12 mai 2011 (spécial agriculture) et du 30 juin 2011**

Le comité de bassin Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve les procès-verbaux des réunions du 12 mai 2011 (spécial agriculture) et du 30 juin 2011, sous réserve des observations ci-annexées.

**Le Secrétaire
du comité de bassin**



Guy FRADIN

**Le Président d'honneur
du comité de bassin**



Robert GALLEY

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° CB 11.05 DU 29 SEPTEMBRE 2011 RELATIVE A L'APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE DU 12 MAI 2011 (SPECIAL AGRICULTURE) ET DU 30 JUIN 2011

COMITE DE BASSIN DU 12 MAI 2011 (SPECIAL AGRICULTURE) :

Page 5

Il convient d'ajouter à la liste "Assistaient également" Jean-Claude VIAL.

Monsieur LEFEBVRE

Page 18, il y a lieu de lire :

4^{ème} paragraphe

M. LEFEBVRE souhaite que, (...) il soit rappelé (...) le coût des interconnexions de réseaux consenties par les collectivités pour remédier à ces fermetures. Il souhaite également connaître le nombre d'unités en décontamination en nitrate *et/ou* en pesticides investies dans le bassin.

5^{ème} paragraphe 2^{ème} ligne

Par ailleurs, il est intéressant de constater (...) excédent de 70 000 tonnes d'azote, (...).

6^{ème} paragraphe

Les agriculteurs ne peuvent pas être tenus responsables des molécules qui ont été mises entre leurs mains. Chaque fois que l'on retire une molécule du marché, un constat d'échec doit être dressé pour ceux qui l'ont autorisée.

Page 32, il y a lieu de lire :

7^{ème} paragraphe

(...) Philippe VIAUX, Ingénieur à l'ITCF (Institut des Céréales et Fourrages), aujourd'hui ARVALIS, publiés dans « Une 3^{ème} voie en grande Culture ». (...) M. LEFEBVRE souhaite (...)

Page 33, il y a lieu de lire :

2^{ème} paragraphe

Il faut relier cette réalité avec la politique de confettis dans laquelle l'Agence de l'Eau s'engage, (...). (...) il faut être en mesure d'accompagner, aujourd'hui, tous les agriculteurs qui veulent se lancer. Ils seront en effet, demain, des référents (...).

3^{ème} paragraphe 7^{ème} ligne

La politique des confettis doit être rattachée à l'état de dénuement *actuel* de l'agriculture biologique en grande culture.

Monsieur MAILLARD,

Page 11 - Point 3 – Information sur les projets de la Bassée il y a lieu de lire :

2^{ème} paragraphe 3^{ème} ligne : Grande Bosse.

4^{ème} paragraphe 2^{ème} ligne : La zone de projet, (...) à forts enjeux environnementaux (réserve naturelle...), avec des ports actuels et en projets (...).

Page 12, il y a lieu de lire :

2^{ème} paragraphe :

- 1^{er} scénario : mise à grand gabarit jusqu'au port de Bray-sur-Seine ;
- 2^{ème} scénario : mise à grand gabarit jusqu'au port de Villiers-sur-Seine ;
- 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} scénarios : création d'un nouveau canal, parallèle ...

4^{ème} paragraphe :

Le grand gabarit correspond à (...) (gabarit Va, soit des bateaux jusqu'à 110 mètres de long). (...) Va+ (bateaux de 135 mètres) (...) gabarit Vb (convoi jusqu'à 4 500 tonnes et 180 mètres de long).

5^{ème} paragraphe :

Un bilan socio-économique a été réalisé pour chaque scénario ;
Un débat public est en cours d'organisation par la CNDP et plus précisément par la commission particulière du débat public (CPDP) qui a été nommée récemment. Une phase préalable de concertation a eu lieu à partir de 2010, sous l'égide du comité de pilotage, présidé par le préfet de la région Ile-de-France, préfet coordonnateur de bassin, (...).

7^{ème} paragraphe :

- saisie par VNF de la CNDP le 13 janvier 2011 ;
- décision de la CNDP de lancer un débat public et désignation du Président de la CPDP le 3 mars 2011 ;
- préparation du dossier du maître d'ouvrage par VNF, qui sera rendu public ;

8^{ème} paragraphe :

Le deuxième projet porté par Voies navigables de France (VNF) au nord du bassin de la Seine, consiste en la mise au gabarit Vb de l'Oise, maillon qui va relier le futur canal à grand gabarit Seine-Nord Europe à la Seine. Ce projet dénommé MAGEO (Mise au gabarit européen Vb de l'Oise) a fait l'objet d'une publication des caractéristiques, disponible sur les sites de VNF et de la CNDP qui a été saisie par VNF à titre d'information sur ce second projet.

Page 13, il y a lieu de lire :

5^{ème} paragraphe 2^{ème} ligne : Grande Bosse.

7^{ème} paragraphe 2^{ème} ligne : CNDP

Page 14, il y a lieu de lire :

5^{ème} paragraphe :

M. MAILLARD indique qu'un bateau-projet (avec des caractéristiques de longueur, de profondeur et de largeur) est défini pour chaque scénario. On vérifie s'il passe dans la voie existante et à défaut quelles rectifications devraient être apportées pour que ce bateau passe. (...). Plus les aménagements sont importants, plus l'impact environnemental peut être important : on compare alors les scénarios entre eux. Comme il est impossible d'affirmer a priori que le projet n'aura aucun impact sur les milieux, l'objectif vise à les limiter au maximum et à choisir, parmi les scénarios, celui qui est le moins impactant. (...). Cette condition s'impose à l'ensemble des scénarios, d'où la nécessité d'une modélisation commune avec les Grands Lacs de Seine.